

Le Centre Social a pour vocation d'animer et de faire vivre les communes de son territoire. Les différentes actions mises en place, notamment cet accueil de loisirs, vivent grâce à l'engagement de bénévoles, d'élus et de parents. Si vous souhaitez partager vos attentes, vos envies, vos projets, si vous voulez faire partie de l'aventure et participer au développement de l'animation de nos communes, vous êtes les bienvenus. N'hésitez pas à contacter les bénévoles ou l'équipe d'animation du Centre Social.



Renseignements et inscriptions

Informations complémentaires auprès de la Mairie de Mirecourt ou de l'équipe de l'Aventure

Coordination Accueil de loisirs :

Julien NEU - 03.29.37.86.92 - julien.neu@mouvement-rural.org

Directeur Accueil de loisirs l'Aventure Mirecourt :

Steven MARTIN - 06.23.14.79.01 - steven.martin@mouvement-rural.org

Directrice Accueil de loisirs Poussay - Mazirot - Ambacourt :

Frédérique LOUDIN - 06.89.27.96.68 - frederique.loudin@mouvement-rural.org

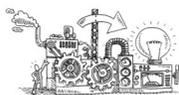
Directrice Accueil de loisirs P'tit Xaintois - Baudricourt :

Léa PERICARD - 03 29 37 30 62 - lea.pericard@mouvement-rural.org

Pas les bonnes dates? Un peu loin de chez vous?

Pendant les vacances, l'Arboré-Sens organise d'autres accueils de loisirs en partenariat avec les associations et les communes. Ils auront lieu :

- **À Mazirot, du 23 au 27 avril.**
- **À Oëlleville, du 23 au 27 avril.**
- **À Baudricourt, du 30 avril au 4 mai (si il y a suffisamment d'inscrits).**



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Julien NEU.

Nous sommes là pour vous !

Les Accueils de Loisirs sont des actions éducatives de proximité soutenues par les partenaires suivants :



Imprimé par la FDFR des Vosges. Ne pas jeter sur la voie publique

ACCUEIL de LOISIRS de MIRECOURT

L'AVENTURE

23 au 27 avril

«Le pays magique
de Mirecourt »

30 avril au 4 mai

de 7 à 14 ans



Centre Social l'Arboré-Sens
Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges

58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY
Tél : 03.29.37.41.42 E-mail : foyers.ruraux88@wanadoo.fr
Site : www.foyers-ruraux-vosges.org

A l'occasion des vacances de printemps, le Centre Social l'Arboré-Sens et la ville de Mirecourt proposent 2 semaines d'activités et de loisirs pour les enfants de 7 à 14 ans.

23 au 27
avril

« Le pays de Mirecourt réveille sa magie. De drôles d'objets volants apparaissent. La nature s'éveille. Partons à la découverte de ces objets et de la nature en éveil »

Activités : création d'objets volants, jeux d'expressions, jeux musicaux, cuisine...

Les petits Luthiers (les Sôtrés de Mirecourt) ont volé les plans de l'atelier. Viens mener l'enquête !

Activités : la chasse des petits luthiers, balade, jeux musicaux, visite d'un atelier de lutherie, contes et légendes, cuisine...



La chasse aux petits luthiers : balade sur toute la journée. Prévoir des habits usagés et des chaussures de marche (en fonction de la météo). Sur inscription. Pique-nique tiré du sac.

30 avril
au 4 mai



Une construction géante : Pascal ZAGARI, artiste plasticien, membre du Collectif Michtô arrive sur le territoire afin de proposer aux enfants de l'accueil de loisirs de participer à la construction d'un zeppelin monumental. Il sera présenté lors de l'Appel du Bal du 26 mai et à la grande fête des Foyers Ruraux, les 11 et 12 août prochain.



Un stage artistique et musical à Poussay.

Pour les enfants de 9 à 12 ans, inscrits à l'accueil, non obligatoire.

l'Arboré-Sens proposent aux enfants de l'accueil de loisirs de participer à un stage (25, 26 et 27 avril) de création artistique avec Amélie ARMAO et Nicolas CÔME. Le thème est le voyage et les souvenirs d'enfance.

Envie de raconter une belle histoire, de chanter, de faire de la musique ? Alors n'hésitez pas à vous inscrire pour ces 3 journées exceptionnelles ! Une représentation aura lieu le vendredi 27 avril et le samedi 26 mai.

Ce stage n'est pas obligatoire. Il est sur inscription, uniquement, à l'accueil de loisirs lors de ces 3 jours. Pour inscrire votre enfant, il suffit de remplir le dossier d'inscription spécifique à demander auprès du directeur.



L'équipe d'animation veillera à ce que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe et proposera des activités adaptées à chaque âge.

Pour profiter au mieux de nos activités et sorties en extérieur, soyez à l'aise (des vêtements usagés feront l'affaire...) !

LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- L'accueil de loisirs fonctionne du 23 au 27 avril et du 30 avril au 4 mai 2018.
- Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h et le départ se déroule de 17h à 18h15. Possibilité de repas pris sur place et sur inscription.
- Il s'adresse à tous les enfants de 7 à 14 ans.
- L'inscription s'effectue soit à la journée, soit à la 1/2 journée, soit à la semaine.
- Les inscriptions sont à faire en mairie auprès :

Emmanuelle HIRIART - 32 rue Général Leclerc, 88500 MIRECOURT
03.29.37.81.66 - petiteenfance@mirecourt.fr

LA PARTICIPATION



Nous mettons en place des **tarifs différenciés, en fonction** :

- **des revenus** : pour en bénéficier, vous devez présenter **un justificatif de votre quotient familial** ;
- **du nombre d'enfants** : un tarif dégressif à partir du 2ème enfant inscrit sur les mêmes périodes ;
- **de votre commune de résidence** : un tarif Mirecourt et un tarif Extérieurs.

L'ADHÉSION AUX FOYERS RURAUX

Pour être inscrit à l'accueil de loisirs « l'Aventure », chaque enfant doit obligatoirement être titulaire d'une carte d'adhérent en cours de validité aux Foyers Ruraux. Cette adhésion :

- Coûte **10€/an** et est valable pendant l'année scolaire en cours (règlement à l'ordre de la FDFR des Vosges).
- Est **nominative** et correspond à un numéro d'adhérent.
- Est **valable pour l'ensemble des accueils de loisirs** organisés par le Centre Social l'Arboré-Sens / les Foyers Ruraux (**voir au dos**).
- Donne des avantages et réductions pour les activités proposées par le Centre Social l'Arboré-Sens / les Foyers Ruraux.
- Apporte une assurance individuelle. Pas d'attestation d'assurance requise.

Renseignements auprès de Steven MARTIN ou Julien NEU (voir au dos).

LES AIDES POSSIBLES*

Le centre est agréé par les services de l'état (DDCSPP) ce qui ouvre droit à certaines aides* (CAF, communes, comité d'entreprise, caisse d'assurance complémentaire). N'hésitez pas à vous renseigner. Les paiements peuvent aussi s'effectuer avec les chèques vacances et CESU.

L'INSCRIPTION

Le dossier d'inscription (un dossier par enfant) se compose :

- ♦ d'une fiche d'inscription, dûment complétée ;
- ♦ d'une fiche sanitaire avec une copie des certificats de vaccination.



*** Aucune aide ne sera déduite sans justificatif**